

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES

RECRUTE

ANIMATEURS - TRICES CLAS (F/H)

ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

Créée le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges est issue de la fusion de trois intercommunalités (Gevrey-Chambertin, Pays de Nuits-Saint-Georges et Sud Dijonnais). Elle rassemble 30 528 habitants et 55 communes sur un territoire de 493 km² articulé entre Plaine, Côte et Hautes-Côtes, et situé entre la Métropole de Dijon et l'Agglomération de Beaune. Identifiée par son important patrimoine historique et naturel, et par son vignoble de renommée mondiale, au cœur des Grands Crus de Bourgogne et partie intégrante du site inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, elle est la plus importante Communauté de communes de Côte-d'Or et fait partie des 164 intercommunalités nationales dites XXL.

Votre mission

- Mettre en œuvre après l'école des séances d'accompagnement à la scolarité comprenant un temps d'aide aux devoirs axé sur la méthodologie, suivi d'un temps d'animation, sans reproduire une démarche scolaire
- Garantir la sécurité physique et morale des enfants (Appliquer les règles de sécurité et d'hygiène / Prendre en compte et respecter les différences de chacun...)
- Elargir les centres d'intérêt des enfants, des jeunes, contribuer à leur épanouissement et promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économique de leur environnement
- Repérer et analyser le besoin de chaque enfant /Jeune, valoriser les acquis
- Assurer et maintenir le dialogue avec les parents, les responsables légaux, les enseignants

Votre profil

Formation et compétences techniques :

- Connaissance du domaine lié à l'enfance, à la jeunesse et des techniques d'animation et d'encadrement
- Titulaire d'un diplôme ou niveau scolaire équivalent à un niveau BAC minimum ou BAC+ ou plus
- Permis B souhaité

Compétences comportementales :

- Sens de la communication et du travail en équipe
- Adaptabilité (mobilité, disponibilité...)
- Dynamisme, rigueur, organisation, autonomie
- Pédagogie et diplomatie
- Discrétion professionnelle

Conditions d'exercice

Postes à temps non complet, du lundi au vendredi entre 8h et 11h hebdomadaire. Planning annualisé avec des interventions en période scolaire après la classe et des actions de prévention-parentalité planifiées. Possibilité de travailler les mercredis et les vacances. Possibilité de cumuler avec de l'animation péri ou extrascolaire
Postes basés à Nuits-Saint-Georges ou Gevrey-Chambertin en fonction des besoins.

Rémunération et avantages

Rémunération statutaire selon la grille indiciaire du grade d'Adjoint d'animation

Si cette proposition vous intéresse, merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV)
avant le **15/09/2023** à :

ressources.humaines@ccgevrey-nuits.com